

Total MICHICAPALE

EDITORIAL:

Je veux d'abord remercier les électeurs qui m'ont fait confiance lors des élections cantonales du 22 MARS 1992.

Je puis assurer à tous les habitants de MIRIBEL-LANCHATRE que je continuerai à m'employer pour obtenir les moyens nécessaires à leur mieux vivre.

Voici arrivée la période d'établissement du budget pour 1992. Nous pensons que cette année sera plus calme, les gros travaux entrepris l'an dernier étant bien avancés.

Cependant reste à réaliser le goudronnage des rues et des chemins, de même que la station d'épuration dont la réalisation devrait commencer très rapidement. Vous pourrez voir à travers les chiffres du budget à l'intérieur de ce bulletin que nous avons encore un programme important de réalisations.

Le souci du Maire et du Conseil Municipal continue d'être la recherche de rendre plus agréable la vie des habitants dans un esprit d'égalité , de solidarité et de respect de l'environnement.

La Vie Municipale:

Compte rendu des réunions et vote du budget primitif. -Les investissements pour 92.

-Les impots.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 AVRIL 1992

ETALENT PRESENT : Maurice PUISSAT - B ONNET Jacques - PUISSAT Luc -

ACHARD Lucien - BELLEVILLE Luc - CORNET Claudine -EYRAUD Yves - GAUTHIER Michel - POLITANO Martine

ETALENT ABSENTS : LEROY Alain- NIER Maurice

COMPTE ADMINISTRATIF 1991

Monsieur le Maire présente le compte administratif qui dégage :

- un excédent de fonctionnement de 188 759 F 25

- un déficit d'investissement de 32 001 F 28.

Le compte administratif est approuve à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PRIMITIF 1992

- En section de fonctionnement
- Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1 174 223.F
- En section d'investissement
- Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de ${\bf 1}$ 352 285 ${\bf F}$

7(11 est a noter une augmentation du fait de l'inflation de :	1 3	
Taxe d'habitation)	
Foncier bâti) pour les	
- Il est à noter une diminution de la taxe professionnelle de 10,02 %) contribuables	
10,02 0	/	

- en ce qui concerne les travaux, ceux-ci ont bien étaient avancés l'année dernière, reste encore:

la fin des travaux en électrification rurale le goudronnage des rues et des chemins la station d'épuration dont le coût est à la charge du SIVIG.

Monsieur le Maire soumet au vote le BUDGET PRIMITIF qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DIVERS

Demande de M. ARNAUD Jean-Paul pour installer un mobilhome aux adrets : Le C.M. préfère attendre que le nouveau POS soit approuvé.

Demande M. NAUD pour reconstruire un abri de jardin en lieu et place de 1'ancien:

Le C.M. donne son accord

Demande conjointe de M. GUSATTO qui désire construire un restaurant-bar et de Madame ALGOUD qui vend sa licence IV. Le C.M. préfere attendre que le projet de M. GUSATTO soit terminé pour donner sa réponse : à savoir acheter la licence IV et faire une location-vente à M. GUSATTO.

Nomination de Mme SENET Céleste au poste d'adjoint administratif du fait de sa réussite à ce concours;

Le 23 MAI matin sera effectué sur la place du village des essais de lutte contre l'incendie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La STATION D'EPURATION:

Opérationnelle fin Juillet

Le 14 Avril 1992, à l'issus d'un appel d'offres, le SIVIG retenait la Société spécialisée SABLA pour la construction de la station d'épuration de MIRIBEL-LANCHATRE, pour un coût de 549 700 F HORS TAXE.

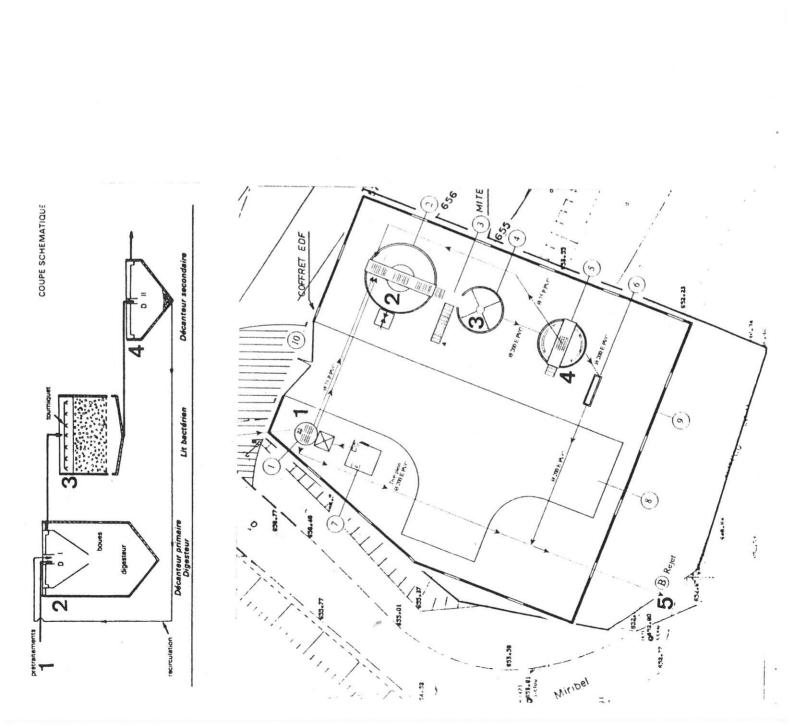
La station d'épuration sera implantée à proximité du pont de Miribel sur un terrain en cours d'acquisition. Le procédé retenu correspond à une station biologique de type "lit bactérien" classiquement utilisée pour les collectivités de petite et moyenne taille. Les procédés ayant recours à l'épuration biologique offrent la meilleure efficacité ; parmi ceux-ci, la technique du lit bactérien présente l'avantage d'une faible consommation de terrain et de contraintes d'exploitation facilement La station choisie comprendra notamment trois cuves cylindriques constituées à partir d'éléments préfabriqués en

LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT EN EST LE SUIVANT :

- 1. L'eau est dirigée vers un poste de dégrillage * Il retient les éléments les plus grossiers,
- 2. L'eau transite vers le décanteur digesteur * Il retient les matières en suspension
- 3. L'eau va percoler dans le lit bactérien rempli de roches volcaniques : la pouzzolane. * Il fixe les bactéries qui vont consommer les matières organiques
- 4. L'eau s'écoule jusqu'au décanteur secondaire * Il retient les bactéries relarguées (boues) qui seront renvoyées en tête de station
- 5. L'eau est rejetée au ruisseau

béton armé.

Les travaux démarreront prochainement. La station ne sera pas réellement opérationnelle avant la fin de l'été. L'eau rejetée sera alors épurée à 75 % pour les matières organiques et à 70 % pour les matières en suspension.





Dossier: LA GUERRE AUX DECHETS

Lors d'une conférence sur le thème de l'ENVIRONNEMENT qu'il animait à Voiron, Haroun TAZIEFF déclarait :

"lorsque j'étais enfant, chez moi, en Pologne, on m'avait confié pour mission de m'occuper de la poubelle. Ce n'était pas une mission bien difficile car elle consistait à transporter deux fois par semaine au maximum un petit sachet de détritus que ne devait pas dépasser le kilo".

Un demi-siècle plus tard, les temps ont bien changé... La mission du petit TAZIEFF serait aujourd'hui plus pénible car il lui faudrait porter chaque jour ce qu'il portait durant toute la semaine.

Chaque année quelques 18 millions de tonnes d'ordures s'accumulent en FRANCE sur les 1042 dépôts contrôlés. L'inflation des ordures ménagères se poursuit au rythme effarant de 3 % par an.

L'ISERE DONNE L'EXEMPLE

Dans le cadre des actions concernant "l'ISERE DEPARTEMENT PILOTE" notre département a pris quelques longueurs d'avance en matière d'environnement. Le problème des déchets n'a pas été écarté, bien loin de là.

L'observatoire des déchets s'est fixé pour objectif de prendre ce problème à bras le corps. Cette situation impose plusieurs étapes afin de trouver les meilleures solutions. Il convient tout d'abord de trouver les lieux de stockage, ensuite d'organiser le recyclage des déchets. Les difficultés ne seront surmontées que par la généralisation du tri sélectif. L'avenir passe par l'utilisation de deux poubelles, l'une pour les déchets organiques, l'autre pour les produits pouvant être recyclés comme cela est actuellement testé à DUNKERQUE.

L'objectif dans l'Isère est de doter chaque canton d'une déchetterie (il en existe actuellement dans notre département 35).

La collecte des déchets toxiques se met en place ça et là (batterie, amiante, peinture, etc...).

Certaines collectes spécifiques se font dans les agglomérations en collaboration avec les écoles, les pharmacies, les commerces.

D'après les responsables du centre d'incinération de l'ile d'Amour, la mise en place d'un tri à la source pourrait permettre de revaloriser 15 à 20 % des déchets. Une meilleure gestion des déchets devrait mettre un terme au gaspillage. Le papier, le verre ou l'aluminium sont des matières premières dont le recyclage est rentable. Les déchets végétaux pourraient être valorisés sous forme de compost et les bouteilles de plastiques peuvent trouver une seconde vie sous la forme de piquets de vigne.

Des solutions existent et tout le monde est concerné.

LA SITUATION DANS LE CANTON

ORDURES MENAGERES

La redevance des ordures ménagères va augmenter de 30 % en 1992 ; passant de 269 F à 350 F par an. Plusieurs raisons à cela :

- Le tonnage des déchets a augmenté de 20 % soit 208 tonnes, soit une plus value de 83990 F,
- Les frais d'incinération du SIEPARG ont augmenté de 17 % soit une plus value de 118000 F,
- Les frais de personnels et de tansports ont augmenté de 5 %, soit une plus value de 30222F,
- La subvention départementale qui est inversement proportionnelle au nombre d'habitants a diminué de 50 %, suite au dernier recensement, soit une perte de 75000 F.

Ajouter à cela un certain laxisme de la population qui continue à mettre des verres et d'autres matériaux qui ne sont pas incinérables dans les poubelles; pour pallier à cela une dechetterie est à l'étude sur le canton. Dernière nouvelle, le SIEPARG a fait pavenir ses augmentations, 32 % de plus en 1993.

Evitez le gaspillage et pensez à trier vos matériaux. Une benne est disponible à la carrière CLAVIER à St GUILLAUME.

AU NIVEAU COMMUNAL

Depuis deux années, la commune a mis en place une benne pour récupérer le verre, bilan positif : à voir la vitesse à laquelle la benne se remplit.

La commune souhaite aussi favoriser la collecte selective pour le papier. Pour cela, le local situé sous le préau de l'école, derrière le préfabriqué, servira d'entrepôt .Une fois un stock important atteint, celui-ci sera acheminé vers les bennes prévues à cet effet au chef lieu du canton.

ATTENTION: Nous vous rappelons que les ordures ne doivent pas être trop longtemps déposées à l'avance dans les containers. Des odeurs nauséabondes s'en dégageant.

ATTENTION RAMASSAGE OBJETS ENCOMBRANTS LE 16 MAI 1992

Lécole de Miribel et son Avenir

Cette année scolaire 1971 1992, 20 élèves de la commune sont accueillis dans la classe unique du village et 8 autres dans la classe maternelle inter-communale de St Guillaume; Quand aux collégiens : 8 se rendent chaque jour au collège de Monestier de Clermont et 4 à celui de Vif. 8 autres enfants sont scolarisés dans différents établissements de la région.

C'est grâce au véhicule acheté par la commune que les élèves de notre école ont pu suivre au premier trimestre : un cycle de 8 séances de natation à la piscine de la caserne de Varces. Au deuxième trimestre : un cycle de 5 séances de ski de fond à Prelenfrey et de 5 séances de ski de piste à Gresse en Vercors. Quant au troisième trimestre, ils vont pouvoir participer aux manifestations du 500ième anniversaire de l'ascension du Mont Aiguille.

Début juin, la classe se rendra deux jours à Paris, à l'initiative du sou des écoles.

Notre école, centre de vie du village, se porte bien.

Si nous faisions un peu d'historique ? Combien étaient-ils en 1970 à l'école du village ?4

En 1980 ils étaient 28, en 1990 ils étaient 14, Mais combien seront ils en l'an 2000 ?

NOUVELLES BREVES SUR LES DECHETS

RETOUR A L'ENVOYEUR

Dès le premier janvier 1993, producteurs ou importateurs de produits de grande consommation devront, soit reprendre eux-mêmes leurs emballages (bouteilles...) - c'est le grand retour à la consigne, soit passer un accord avec un organisme spécialisé qui se chargera de les collecter et de les recycler (boîtes en aluminium, cartons plastiques, etc...).

LES DECHETS DANS L'ISERE

Notre département compte :

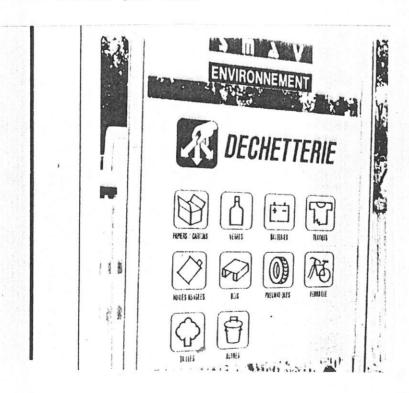
- 5 usines d'incinération
- 6 usines avec récupérateur
- 1 usine de broyage
- 1 compostage

Mais aussi des déchets sauvages... Echirolles -zone de comboire, Chichiliane et le long de voies touristiques Brie et Angonnes, La Mure - pour ne citer que celle-là.

LES EPAVES

Dans l'Isère, 18 établissements conventionnés étaient sollicités pour intervenir. Le nouveau système permet une meilleure efficacité pour rendre aux élus et aux autorités leur liberté d'action.

Un aide spécifique a été accordée aux communes de moins de 5000 habitants; en leur accordant une subvention de 200F par épave pour les régions de montagne dans la limite de trente unités par ans.



LA GENDARMERIE DANS NOTRE CANTON

En conséquence de la réduction des astreintes des gendarmes, la brigade de Monestier-de-Clermont fonctionnera désormais différement .

Elle continuera, comme par le passé à :

- accueillir dans ses bureaux la population du canton,
- surveiller le territoire du canton de jour comme de nuit,
- répondre directement aux appels de jour toute l'année 7 jours sur 7.

Les appels de nuit à la brigade recevront toujours une réponse immédiate.

- soit d'un personnel de votre brigade,
- soit d'un service spécialisé de veille auquel sera raccordé la brigade.

Les interventions seront donc prises en charge alternativement par votre brigade comme par le passé et par une autre unité en alerte ou au service à proximité. Une concertation pour un tour de garde est établi entre les trois brigades du TRIEVES : Monestier, Clelles, Mens.

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Elles auront lieu le premier SAMEDI DU MOIS au SIVOM (62, grand'rue) à MONESTIER-DE-CLERMONT de 9 H OO à 12 H OO Soit pour 1992 : 2 Mai - 6 Juin - 4 Juillet - 1er Août - 5 Septembre - 3 Octobre - 7 Novembre - 5 Décembre.

LES EMPLOIS FAMILIAUX

Vous trouverez dans une brochure disponible en mairie tout ce qui concerne les emplois familiaux :

les modalités d'embauches - les déclarations URSSAF - les rémunérations - les réductions sur l'impôt, les aides complémentaires...

DIVERS

LISTE DES EXTINCTEURS COMMUNAUX AU 1er MAI 1992

LEROY Alain	1	BELLET Marcel	1
ACHARD Lucien	**	ARNAUD Octave	27
SENET Yves	**	POLITANO Robert	87
TERRIER François	"	ΔLGOUD Guy	**
DEI NEGRI	**	RIONDET Robert	**
PIROT Marc	11	CORNET Claudine	**
MAIRIE	**	SALLE POLYVALENTE	**
ECOLE/BIBLIOTHEQUE	**	HANGAR COMMUNAL	**
RESERVE SOUS SOL	1		

RAPPEL HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

LUNDI DE 16 H OO A 18 H 30 JEUDI DE 8 H 30 A 11 H 30

FERMEE DU 13 JUILLET INCLUS AU 5 AOUT 1992

DIVAGATION DES CHIENS

Suite à la circulaire en date du 6 avril 92 émanant de M. LE PREFET; nous rappelons à la population qu'il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 AVRIL AU 30 JUIN. En ce qui concerne les propriétaires il y a lieu que leurs animaux soient tatoués, à défaut, ils doivent être munis d'un collier portant leur adresse. Ils convient également de mentionner que ces propriétaires, en cas de dommages causés par ceux-ci voient leur responsabilité civile engagée eet cela sans préjudice de sanctions pénales éventuelles.

ELECTIONS PRUD'HOMALES

RAPPEL

Les employeurs doivent entre le 1er Avril et le 5 Mai 1992 envoyer leur déclaration de salariés aux centres de saisie déterminés par le ministère. Paralléllement la lettre d'information doit parvenir en mairie.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LANCHATRE ANIMATIONS

* ballade sur les crêtes de MIRIBEL

le DIMANCHE 10 MAI - Départ à 9 heures et non pas à 10 Heures comme annoncé précédemment.

RENDEZ-VOUS sur la place du village avec pique-nique, amenez vos amis.

SOU DES ECOLES

* SAMEDI 16 MAI à partir de 18 Heures LOTO du SOU DES ECOLES à la salle polyvalente

CINEMA

- * MERCREDI 13 MAI 20 H 30 Tous les matins du monde
- * DIMANCHE 24 MAI 18 H OO Blanche-neige
- * SAMEDI 20 JUIN 20 H 30 Hoock ou la revanche du capitaine Crochet

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de MIRIBEL LANCHATRE et la BDI de St MARTIN D'HERES vous informent :

Le premier forum du livre jeunesse se tiendra du 11 AU 14 JUIN 1992 à la patinoire de GRENOBLE. Le thème en sera la métamorphose , autour d'un personnage clé : PINOCCHIO.

Les visiteurs y trouveront espace librairie, un pôle d'information sur les livres et disques d'enfants, des expositions et diverses animations : ateliers-comptines, jeux de doigts, contes... pour tous petits ; rencontres avec des auteurs, vidéos, kamishibaï... pour les 5-12 ; organisation d'un défi-lecture, remises de prix... pour les plus grands. En complément, le cinéma de St MARTIN D'HERES, programmera des films relevant du thème, et un jeu radiophonique permettra de gagner des "chèques lire".



LANCHATRE OMNI SPORTS

Après le calme relatif de l'hiver, les activités reprennent fort à Lanchâtre Omni-sports.

- * Les 7 & 8 JUIN, un "car du Trièves" amènera les amateurs de sports mécaniques au GRAND PRIX DU CAMION au Castelet,
- * La course de côte le 28 JUIN utilisera toutes les forces vives du village de la même façon que la course à pied.
- * celle-ci aura lieu le 5 SEPTEMBRE et sera suivie d'une nouvelle festivité.
- * En effet le 6 SEPTEMBRE, nous organiserons, et c'est une " première en Rhône-Alpes, et peut-être ailleurs", un TRIATHLON "abominablement rural" comprenant : belote pétanque et tir au lance-pierre ; accent dauphinois quasi obligatoire.

 Dans le même temps, les spécialistes du sport équestre de Lanchâtre omni-sports, animeront un rassemblement équestre qui sera suivi d'un gymkana.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du déroulement de ces manifestations par le bulletin municipal.

LOISIRS JEUNES

Après avoir donné des cours de ski de piste cet hiver qui se sont terminés par des mini-jeux Olympiques, Loisirs jeunes a offert un stage de ski de fond, puis un stage d'initiation au théâtre pendant les vacances de Février. Les enfants ont beaucoup apprécié, pendant les vacances d'Avril, le stage multi-activités, ainsi que l'initiation à la musique (effectuée par un groupe vénézuelien)

Des projets sont en cours pour cet été ; entre autre un stage à la maison du parc à Prélenfrey, un centre aéré pour les tous petits, l'école de cirque pour les plus audacieux, etc... Dès à présent PENSEZ A VOUS INSCRIRE.

